

عن خيثمة قال عبدالله بن مسعود رضي الله عنه :
والذي لا إله غيره ! ما على الأرض نفس إلا الموت
خير لها إن كان مؤمناً فإن الله يقول : لكن الذين
اتقوا ربهم لهم جنّات تجري من تحتها الأنهار
وإن كان فاجراً فإن الله يقول : إنما نملّي لهم ليزدادوا
إثمًا



D'après Khaythama, 'Abdallah Ibn
Mas'oud (qu'Allah l'agrée) a dit: « Je jure
par Celui en dehors de qui il n'y a pas de
divinité méritant d'être adorée ! Il n'y a pas
une seule âme sur la Terre pour laquelle la



mort n'est pas un bien si la personne est croyante car Allah a certes dit : -Mais quant à ceux qui ont pratiqué la taqwa (1) de leur Seigneur, ils auront des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux- (2). Par contre s'il s'agit d'un pervers (3), alors Allah a certes dit : -Si Nous leur accordons un délai, c'est seulement pour qu'ils augmentent leurs péchés- (4) ».

(Rapporté par Al Hakim dans son Moustadrak n°3227 qui l'a authentifié selon les conditions de Boukhari et Mouslim et l'imam Dhahabi l'a approuvé et Cheikh Moqbil n'a fait aucun commentaire à propos de ce jugement)